



INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

VILLARS HOLDING SA

Mercredi 10 mai 2023 à 10h15

Arena Cinémas - Salle n°5

Avenue de la Gare 22
1700 Fribourg

Ordre du jour

1. Rapport de gestion, comptes annuels de Villars Holding SA et comptes consolidés pour l'exercice 2022 ainsi que rapports de l'organe de révision

Proposition du Conseil d'administration : approbation du rapport de gestion et des comptes 2022.

2. Rémunération des membres du Conseil d'administration et du Comité de direction pour l'exercice 2022

Proposition du Conseil d'administration :

a) accepter la rémunération totale du Conseil d'administration de CHF 150'170.-

b) accepter la rémunération totale du Comité de direction de CHF 686'153.-

Voir les informations détaillées sous «Rapport de Rémunération» dans le rapport de gestion 2022, pages 24 à 26.

3. Décharge au Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration : donner décharge aux membres du Conseil.

4. Proposition de répartition du bénéfice au bilan

Proposition du Conseil d'administration : Report à compte nouveau de CHF 56'593'423.-.

5. Élections au Conseil d'administration et élection du Président du Conseil d'administration (les élections se font individuellement)

Proposition du Conseil d'administration : réélections de MM. Jacques Stephan, Pascal Blanquet et Bertrand Raemy pour la durée statutaire d'une année. Élections de deux nouveaux membres : M. Patrick Krauskopf (et son élection comme Président au cours du même vote) et Mme Valérie Stephan.

6. Élections au Comité de rémunération (les élections se font individuellement)

Proposition du Conseil d'administration : élections de MM. Pascal Blanquet et Bertrand Raemy pour la durée statutaire d'une année.

7. Élection du représentant indépendant

Proposition du Conseil d'administration : réélection de Me Nicolas Passaplan pour la durée statutaire d'une année.

8. Élection de l'organe de révision et du réviseur des comptes du groupe

Proposition du Conseil d'administration : réélection de KPMG SA, Lausanne, pour 2023.



DOCUMENTATION

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 mai 2022, les bilans et les comptes de résultat ainsi que les rapports de gestion et ceux de l'organe de révision sont déposés au siège social du groupe, où les actionnaires peuvent en prendre connaissance dès le 18 avril 2023. Ces documents sont aussi disponibles sur notre site internet (www.villarsholding.ch).

Le formulaire d'instructions est joint à la présente invitation aux actionnaires.

Pour gagner en efficacité et pour répondre aux préoccupations écologiques, les rapports de gestion ne sont envoyés en version papier qu'aux actionnaires et partenaires qui en font la demande expresse à notre registre des actionnaires.

ACCÈS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les actionnaires inscrits au registre à la date du 18 avril 2023 reçoivent ci-joint la carte d'inscription à l'Assemblée générale ordinaire au moyen de laquelle ils pourront soit commander leur matériel de vote et la carte d'admission, soit donner procuration. En renvoyant cette carte d'inscription à temps (avant le 5 mai 2023), les actionnaires faciliteront les préparatifs en vue de l'Assemblée générale.

Aucun transfert d'actions ne sera enregistré au registre des actionnaires de la société du 18 avril au 10 mai 2023. Les actionnaires qui ont vendu leurs actions avant l'Assemblée générale n'ont plus le droit de vote.

La salle de l'Assemblée générale est accessible par les centres commerciaux «Fribourg-Centre» et «La Galerie» ou par le parking Manor. Des cafés, des croissants et autres délicatesses de notre boulangerie-pâtisserie Suard seront servis aux actionnaires au foyer avant l'Assemblée générale.

La liste des présences sera close à 10h00 (ouverture du bureau à 9h00). **Aucune carte d'entrée ne sera délivrée le jour de l'Assemblée générale.**

L'Assemblée générale se tiendra en langue française.

REPRÉSENTATION

Les actionnaires qui ne sont pas en mesure d'assister à l'Assemblée générale peuvent:

- soit se faire représenter par leur représentant légal ou par un autre actionnaire (art. 14 de nos statuts)
- soit donner procuration au représentant indépendant Me Nicolas Passaplan, Rue St-Pierre 2, 1700 Fribourg en nous retournant le formulaire ad hoc annexé ou par voie électronique (nous vous prions d'écrire un courriel à villarsholding@villarsholding.ch afin de commander un formulaire électronique).

Givisiez, le 18 avril 2023

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
VILLARS HOLDING SA

LE PRÉSIDENT
Andreas Giesbrecht